BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Deces inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Joseph Gibson à Adèle Delay; Léon Paysse à Nora Ancalade; Wm E. Finch à Hazel Thomas.

NAISSANCES.

Mmes Alex. Johnson, un garçon; David Kisser, une fille; Henry Hardes, une fille; E. F. Hornot, un garçon; J. M. Bourgeois, une fille; Nathan Sobel, une fille.

DECES.

Francis Martin, 72 ans, 1422 Jackson; Levi G. Bass, 21 ans, Hôpital Presbytérien; Extina Vandergriff,47 ans, 3448 avenue Esplanade; Anthony Verges, 62 ans, 1614 N. Dupré; Robert Johnson, 9 ans, Asile Lafon; Amélie Molaison, 11 ans, 1926 Marais; Octavia M. Joeffrau, 9 ans, Derbigny et France; Clara Riley. ——— Schriever, Lne; Antoine Lavarre, 67 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Vve Joseph Larripe, 62 ans, 734 Toulouse; Irène E. Brocato, 1 mois, 1235 St-Ferdinand; John W. Alexander, 2 mois, ———; Mary Fountain, 34 ans, Hôpital de Charité; Louis Skeers, 37 ans, 2003 Saratoga; Adèle McConnell, 63 ans, 1521 Calliope.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Antonio Dupuy vs N. O. Ry. & Light Co., action en dommages de $2,500.

Successions ouvertes:
Jno J. Hydel, J. P. Martiche, Alida Bell, K. E. Kirby.

Demande d'émancipation:
Mary Gleason.

Nicholson Publishing Co vs J. F. Gibbons, réclamation de $177 06.

Christine Antoine vs The Texas and Pacific R. R. Co, action en dommages de $[illegible]70 50.

Standard Export Lumber Co vs A. G. Darden, réclamation de $[illegible]16 [illegible]2 sur un compte courant.

James W. Philips vs Hattie Gay, demande de divorce.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
C. A. Vicknair, attaque à main armée; Chas E. Miller, obtention d'argent sous de faux prétextes; Gepsey Schaefer, port d'arme cachée; Toney Lunerio, attaque et blessure; Albert Lewis, larcin et actes de violence; Jennie Smith, actes de violence; Wm A. W. Knight, attaque et vol; Mary Bentley, larcin.

Acquittés:
Jack Trout, témoin à charge; Edna Edwards, Margaret Cheri, larcin; Geo. Lawrence, attaque et vol; Thos J. Cooper, témoin à charge.

Condamnations:
James Gleason, actes de violences, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Joseph Zoig, Herman Uter, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaires abandonnées:
Ernest Freeman, Morris Gray, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Vve Jacques Gray et als à Phœnix Bldg & Homestead Assn, terrain, Andry, Bourgogne, Dauphine et Egagna $600.

Acquéreur à Vve Jacques Gray, même propriété $600.

Julia Bernard à Joseph Sigh, intérêt etc., 2 terrains, faisant face à Camus ou Saux-Lane $[illegible].

Marce Resemane à Anthony La Bella, portion, Elmire, Pacifique, Homer et Newton, $1,500.

Le même à Joseph G. La Bella, terrain, Bellevue, Sutell, Verette et Homer, $800.

Mme Geo. Mylett à la Hibernia Homestead Association, lot, Canal, Iberville, Solomon et Hennessey, $[illegible].

Acquéreur à Vve Frank B. Bishop, même propriété, $2500.

Sue Martin Scott à Anton L. Roberts, lot, Pritchard, Apricot, Audubon et propriété de l'Université Tulane, $600.

Sue Edw. Williams à la Dryades Building and Loan Association, lot, Rousseau, Philip, St-Patrick, Tchoupitoulas, $2200.

FAITS DIVERS.

HOTEL DE VILLE.

L'architecte de la ville, M. Christy, transmettra aujourd'hui au Conseil Municipal les plans et devis de la nouvelle école publique Live Oak, qui sera bâtie à l'angle des rues Neuvième et Constance. Ce bâtiment aura deux étages et comprendra quatorze classes, dont une sera destinée à un "Kindergarten". Le devis de construction est estimé à 55,000 dollars.

Le comité du Budget a décidé hier de renvoyer à quinzaine la discussion de l'ordonnance Frawley, pourvoyant à l'acquisition de trois terrains adjacents de l'école La Salle.

Gréviste condamné.

Paul Souby, un employé de chemin de fer en grève, arrêté dimanche soir à l'angle des rues Magnolia et Calliope, au moment où il endommageait du matériel appartenant à la compagnie Illinois Central, a comparu hier matin devant la Cour Fédérale.

Souby ayant reconnu sa culpabilité a immédiatement été condamné à 6 mois de prison par le juge Foster. Il purgera sa peine dans la prison de Franklin, paroisse Ste Marie.

Corps identifié.

Le corps de la jeune négresse qui avait été trouvé flottant à la surface du Vieux Bassin, ces jours derniers, à l'intersection de la rue Derbigny, a été formellement identifié hier matin. C'est celui d'une nommée Rosalie Little, âgée de 23 ans, domiciliée 1553 rue Derbigny. L'identification a été faite par la propre mère de la défunte, après exhumation du corps.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes de BROMO Quinine LAXATIF. Les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE. 25c.

Précautions à prendre contre le feu.

A l'approche des fêtes de fin d'année le marshal d'incendie M. R. P. Sullivan rappelle au public quelques précautions élémentaires, qu'il est bon d'observer en tout temps, mais plus particulièrement pendant les fêtes de Noël alors que les illuminations sont à l'ordre du jour.

Un grand nombre d'incendies prennent naissance dans les vitrines de magasins où sont exposés des rubans, des papiers coloriés et autres objets de fantaisie, généralement formés de matières facilement inflammables.

Il suffit de la moindre imprudence, par fois d'un simple courant d'air, pour qu'un de ces objets vienne en contact avec une flamme et provoque ainsi une désastreuse conflagration. Afin d'obvier à cela M. Sullivan recommande que là où le gaz est employé pour l'éclairage les becs soient toujours protégés par un écran métallique. Les lampes électriques à arc ne devraient jamais être utilisées dans les magasins contenant des marchandises combustibles, car ces lampes développent une chaleur de 4,892 degrés Fahrenheit, et des particules de charbon incandescent tombent facilement à terre.

Des précautions méticuleuses devraient surtout être observées dans les magasins où sont exposés des objets en celluloid, matière éminemment inflammable, et qui peut même faire explosion lorsqu'elle est soumise pendant un certain temps à la chaleur d'une simple lampe électrique.

Les lampes électriques, dans les vitrines ne devraient pas êtres suspendues à des fils, mais devraient être fixes. Elle devraient être fréquemment remplacées, car la chaleur qu'elles développent augmente en proportion directe de l'usure en filament de charbon.

Arbres de Noël.

Au sujet de l'illumination des arbres de Noël, le marshal d'incendie fait les recommandations suivantes:

"Un arbre de Noël, une fois qu'il est allumé devrait toujours être étroitement surveillé.

"L'incendie d'un arbre, dans une église, une grande salle ou une maison peut facilement provoquer une panique et causer non seulement des pertes matérielles mais des pertes de vies.

"Ne pas employer de coton pour garnir un arbre, ni de festons de papier d'un tissu fin, ni semer du coton sur le plancher pour lui donner l'apparence d'un sol couvert de neige.

"Prendre garde lorsque que les chandelles sont allumées qu'il n'y ait pas de courant d'air dans la salle.

"Ne permettre à personne de toucher les objets qui garnissent l'arbre.

"N'enlever aucun de ces objets avant que les chandelles soient éteintes.

"Il est toujours facile de décorer un arbre avec des objets non inflammables, tels que sacs de bonbons, articles de verroterie, etc., sans avoir recours au celluloid, au coton et autres matières dangereuses."

Le marshal d'incendie espère que si ces précautions sont bien observées, nombre d'accidents pourront être évités, non seulement dans les villes, mais dans les campagnes.

L'AVENUE LELONG.

Les membres de la commission du City Park à leur séance mensuelle tenue dimanche matin, ont décidé de donner le nom d'avenue Lelong au chemin qui de l'entrée du Parc conduit au Musée Delgado.

Cette résolution, votée à l'unanimité, a été prise en reconnaissance du dévouement dont a fait preuve M. Lelong pour doter la ville du splendide édifice dont l'inauguration a eu lieu samedi.

Deux vases décoratifs donnés à la commission du Parc par feu F. Hinderer, seront placés à l'entrée de l'avenue Esplanade.

Le procès Clarell-Layolle.

En réponse au procès en dommages de 32,500 dollars qui lui a été intenté ces jours derniers devant la cour fédérale par Mme Poude-Clareil, pour résiliation de contrat, M. Jules Layolle, directeur de l'Opéra Français de notre ville, a déclaré hier, par l'intermédiaire de ses avocats, que la cour fédérale n'avait pas juridiction en la matière et n'avait pas à connaître d'un procès de ce genre.

Son contrat avec Mme Poude-Clareil a été conclu en France et s'il y a contestation entre les deux parties c'est aux tribunaux de ce dernier pays à se prononcer.

Une victime du football.

Le corps de Levi Gaston Bass, un étudiant du Collège du Mississippi, décédé dimanche soir à l'Hôpital Presbytérien, a été placé hier matin sur un train de la compagnie New Orleans-Northeastern qui l'a ramené à Lumberton, où habitent ses parents et où auront lieu ses funérailles, cet après midi à 2 heures.

Bass a succombé à des blessures qui lui avaient été infligées pendant une partie de football entre le Collège d'Agriculture du Mississipi et le Collège de Birmingham, Ala.

NOYE.

Green Lewis, un jeune nègre de 19 ans, employé comme matelot à bord de la goélette "Wilhelmena N", est accidentellement tombé dans le lac hier matin et s'est noyé. Le bateau revenait de Bayou Lacombe et l'accident s'est produit dans les environs de North Draw. Le corps n'a pas été retrouvé.

NE VOUS IRRITEZ PAS
parce que votre estomac "vous trahit." Un petit traitement de
HOSTETTER'S STOMACH BITTERS
remettra vite les choses au point. Nous vous engageons à l'essayer. Tous les Pharmaciens et Marchands.

GRAND JURY.

Le Grand Jury de la paroisse d'Orléans, convoqué en séance extraordinaire par l'avocat de district Adams, se réunira mercredi matin. On croit que les jurés seront appelés à faire une enquête sur une nouvelle affaire d'enrégistrement électoral frauduleux, qui leur sera soumise par l'avocat de district.

INCENDIE.

Hier soir vers 7:30 heures, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans la fabrique de meubles de Riggs, rue S. Claiborne, 2537. La bâtisse ainsi que le contenu ont été entièrement détruits.

Les pertes, d'environ $5,000, sont couvertes par une assurance.

Commission des Ecoles.

Le directeur des Ecoles publiques de la ville, M. Gwinn a annoncé hier la nomination de Mlles Kate McCormack et B. Heintz, comme membres du corps enseignant de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles.

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL CAPSULES MIDY
SOULAGE EN 24 HEURES

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

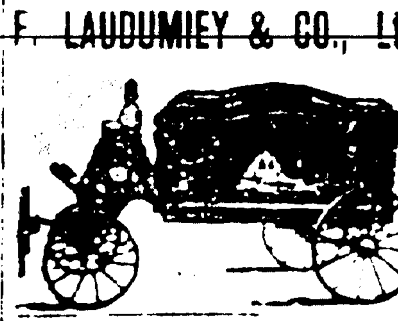

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE HEMLOCK......... 408

AMUSEMENTS

TULANE Ce Soir Et Toute la Semaine
Matinées Mercredi et Samedi à 2
PRIX: Matinée Mercredi 25 à 1.00; Soirées et Mat. Samedi 25 à 1.50
RICHARD CARLE dans JUMPING JUPITER avec EDNA WALLACE HOPPER

CRESCENT Ce Soir Et Toute la Semaine
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2
PRIX: Matinées 15 25 35; Soirées 15 25 50 75
AT THE MERCY OF TIBERIUS avec ELEANOR MONTELL

THEATRE DE L'OPERA
JULES LAYOLLE Directeur
MARDI, 19 DEC., A 8 P. M.
RIGOLETTO
Grand Opéra en 4 actes de Verdi
Jeudi: La Tosca—Vendredi: Le Trouvère
PRIX Soirs Exceptionnels.....50c à 3.00
Matinées et Dimanches Soirs à Prix Populaires.........25c à 1.00
Bureau du Contrôle Ouvert de 10 à 5 au Magasin de Musique de Werlein
19 dec—1t

Orpheum Phone Main 5331
Matinées Tous les Jours.
PRIX: Matinées ... Soirées ...
CLAUDE GILLINGWATER
LE TRIO VAN DYCK
KENNEDY, NOBODY ET PLATT
"THE DANDIES"
PHOQUES ET LIONS DU CAPITAINE TREAT
LE TRIO CLARK
MARSEILLES
ORCHESTRE AUGMENTE.
VUES MOUVANTES
19 dec—5t

SELECTED MOTION PICTURES
DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10¢
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT

Grièvement Blessé.

Vers huit heures, hier matin, James Adams, un jeune homme de 28 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre de blessures au corps reçues dans un accident à Morgan City, Lne.

VOL.

Hier matin un voleur s'est introduit en la demeure de Mme Albert Hubner, rue Pélican 320, à Alger, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $58. Frank Lewis, un gamin, accusé du vol, a été arrêté une heure plus tard.

BLESSURE.

William Crangell, un ouvrier demeurant rue Derbigny 2517, étant sous l'influence de la boisson, hier matin, a été renversé et blessé à l'angle des rues Baronne et Perdido, par un camion que conduisait Jos Brenner. Sa blessure a été pansée à l'hôpital.

ACHETEZ ET VENDEZ
PROPRIETES MAISONS MEUBLES
J. G. DENIS
FONDS DE COMMERCE

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 57 Rivière du Nord, pied de rue West 15th.
*LA PROVENCE, 21 décembre.
*LA SAVOIE, 28 décembre.
*LA LORRAINE, 4 janvier.
*LA TOURAINE, 11 janvier.
LA BRETAGNE, 18 janvier.
*LA LORRAINE, 25 janvier.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
Nouvelle-Orléans-Havre directe.
S. S. VIRGINIE 26 décembre.
S. S. LOUISIANE, [illegible] janvier.
Passage de Première Classe...........$80.00
Passage d'Entrepont.....................$30.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon.
Famille d'Angereau.
oct—1906

Jackson Brewing Co
PURE FOOD BEER

L'intolérance de la Prohibition est du même genre et de la même sorte que l'intolérance du Puritanisme. Les deux sont aussi opposés à la liberté que les ténèbres le sont à la lumière. Leur sentiment ardent est inspiré par ce principe de bigoterie tyrannique, qui voudrait imposer ses règles à tous les hommes, et agit constamment d'une manière ou d'une autre contre ceux dont une vigilance éternelle est la seule sauvegarde. Nous engageons ceux qui aiment trop la liberté pour en abuser à se méfier de la Prohibition.
Essayez Notre Bière Bohemian
JACKSON BREWING CO., rues Decatur et Jefferson
Lawrence Fabacher, Président. Adolph Dumser, Vice-Prés. Gus Oertling, Sec. Trés. Jos. Melcher, Surintendant.
Nous Vous Invitons à Visiter Notre Brasserie.
28fév—12m—lon dim

RICHARD CARLE ET SHOW GIRLS DANS LA PIECE "JUMPING JUPITER"—TULANE

erreur qui entrainera la défaite.

Aucune faute ne lui était permise.

Elle allait jouer la situation de son mari, son avenir et l'avenir de son enfant.

Il fallait qu'après s'être convaincue théoriquement que Maurice était le coupable, elle en trouvât la preuve dans son attitude, dans son trouble, dans sa pâleur, dans l'égarement de ses yeux.

Que fallait il faire pour cela?

Le voir.

Jouer le tout pour le tout.

Elle y était décidée; elle était prête.

Le voir, mais où?

Chez lui, sous quel prétexte?

A la fabrique, on connaîtrait sa démarche, et du reste, elle ne s'y sentirait pas à l'aise.

De plus, son mari devait ignorer sa démarche.

En y réfléchissant, elle avait compris qu'elle avait eu tort de lui faire part de ses soupçons. Elle avait regretté son premier mouvement de franchise.

Il n'y avait aucun intérêt pour elle à ce que Théodore crût à la culpabilité de Dormeuil. Cela pouvait présenter, au contraire, de graves inconvénients.

Aussi, dès le lendemain, elle crut prudent de battre en retraite.

—C'est drôle, lui dit-elle, avec un ton calme et reposé, comme la nuit il vous vient des idées qu'on n'aurait jamais en plein jour.

—Pourquoi dis-tu ça?

—Rappelle toi, hier soir, quand j'accusais Maurice Dormeuil....

—Parle plus bas, Sidonie.

—Eh bien! en y réfléchissant, à la lumière du jour, je n'ai plus la même assurance. Je ne sais plus ce que je dois penser. Je suis même effrayée de mon extravagance.

Théodore Rozet haussa les épaules.

—C'est comme moi. Hier, j'aurais presque fait chorus avec toi. Aujourd'hui, je me demande si nous n'avons pas eu l'un et l'autre une hallucination.

La femme se mit à rire:

—N'y pensons plus, c'est le meilleur. Occupons-nous de nos affaires, de notre petit Charles et ne nous mêlons pas des affaires des autres.

—Comme te voilà devenue sage et raisonnable! J'en suis tout heureux.

Théodore s'éloigna rassuré. L'exaltation de sa femme l'avait troublé et inquiété. Quant à Sidonie, débarrassée de tout souci du côté de son mari, elle put mûrir à l'aise son plan de bataille.

Certes elle risquait gros.

Si elle ne s'était pas trompée, si Maurice Dormeuil était coupable, la victoire était certaine et le triomphe assuré.

Mais si par hasard ses déductions étaient fausses, si ses soupçons n'étaient pas fondés, elle essaierait bien de sauver la mise tout de même. Elle agirait avec prudence. Elle ne s'avancerait qu'après avoir reconnu le terrain.

Mais malgré toutes ses précautions, Maurice Dormeuil se vengerait peut être en chassant Rozet de la fabrique.

Il était le maître et il pouvait très bien le lui faire sentir.

Ce danger n'arrêta pas Sidonie.

Elle était prête à tout risquer, parce qu'elle se croyait sûre de l'emporter.

Elle était fermement décidée à voir Maurice en tête-à-tête, car c'est dans ses yeux seuls qu'elle pourrait lire la vérité.

Elle n'hésita longtemps que sur le lieu où elle irait le voir.

Après avoir pesé le pour et le contre elle estima que le mieux était de lui écrire pour lui demander un rendez-vous.

Elle lui dirait que la nature de la communication qu'elle avait à lui faire lui interdisait de se présenter chez lui ou de le voir à la fabrique. Et elle l'inquièterait assez, piquerait assez sa curiosité pour être sûre d'une réponse favorable.

Par Louis, le valet de chambre, elle savait que Dormeuil avait toujours dans Paris des nids d'amour tout préparés.

C'était dans un de ces abris qu'elle s'expliquerait et qu'elle se sentirait tout à fait à l'aise et les coudées franches.

Elle n'avait guère l'habitude d'écrire et elle fit plusieurs brouillons.

Deux journées se passèrent, trop rapides, à son gré.

Enfin, elle s'arrêta à la rédaction suivante:

" Monsieur Maurice Dormeuil,

" Je viens vous prier de m'accorder un entretien particulier, non à la fabrique, non à votre domicile, car chacun doit ignorer la démarche que je tente dans le but de vous faire connaître des choses graves qui vous concernent et qu'aucune oreille ne doit saisir.

" Je ne me sens plus le courage d'en garder pour moi seule le secret: c'est une responsabilité trop lourde et vous vous repentiriez sûrement de négliger d'entendre les révélations que je veux vous faire.

" Quant à moi, je n'ai qu'un regret, c'est que des considérations d'une délicatesse poussée à l'excès m'aient fermé la bouche jusqu'à ce jour.

" C'est encore elles qui me dictent une conduite que vous approuverez sûrement.

" Je suis, monsieur Dormeuil, votre humble et dévouée servante,

" Sidonie Rozet."

Cette lettre fut écrite sur un fin papier satiné, légèrement parfumé. Oh! si légèrement! On eût dit un billet d'amour.

Tandis que, penchée et les cheveux fous, la jeune femme, dans une application presque enfantine, en traçait les inquiétants caractères, toute la suite des événements se déroulait dans son esprit.

Quand elle eut achevé, quand elle eut écrit l'adresse, elle jeta un manteau sur ses épaules et courut à la plus proche boîte.

Sans trembler, dans l'ouverture étroite, sa main laissa tomber le pli parfumé.

Et entre ses dents, elle murmura:

—Maintenant, à nous deux!

Quant à son mari, elle ne lui parla plus de rien.

Elle ne fit plus aucune allusion à la visite nocturne.

Ce fut comme si elle n'avait pas existé et la pensée du brave homme se détourna peu à peu de ce qu'il appelait un caprice de Sidonie.

Fébrilement, dès lors, la jeune femme attendit la réponse.

Le lendemain du jour où elle avait envoyé la lettre, elle guetta l'arrivée de Maurice Dormeuil à la fabrique.

Mais les notes de fanfare joyeuse que cornait l'automobile du maître et qui la faisaient reconnaître au loin ne se firent pas entendre.

Sidonie enfiévrée resta derrière son rideau comme une statue de l'attente, dévorée d'impatience et d'inquiétude, dévorée d'impatience et d'inquiétude.

Il avait reçu la lettre et il ne venait pas.

Pourquoi?

Avait-il peur?

Non, il devait réfléchir.

La femme de Théodore avait espéré que Louis apporterait des ordres.

Mais le digne valet du don Juan n'avait pas paru plus que Dormeuil.

—Il aura téléphoné sans doute, se dit-elle; ah! cette attente! Peut-être vais-je apprendre quelque chose par Théodore.

Dès lors sa pensée bifurqua et, quittant le poste d'observation où elle était demeurée de longues heures figée comme une statue de pierre, elle s'activa en de hâtifs soins ménagers.

Dans une armoire, elle prit une conserve de cuisine qu'elle mit à chauffer dans le four de son petit poêle; elle fit frire du jambon de campagne et des œufs, et quand Rozet passa la porte, un agréable fumet de cuisine chatouilla ses narines comme à l'ordinaire.

Pendant qu'il dépliait sa serviette, elle demanda:

—Rien de nouveau?

—Rien.

—Tu as vu le patron?

—Non, il n'est pas venu.

—Il est malade, sans doute, fit avec une indifférence bien jouée la jeune femme.

Théodore eut un bon rire:

—Malade? Allons donc!.... Esquinté par la noce, plutôt, il n'a pas même eu le courage de venir au téléphone; c'est Louis qui a prévenu, à dix heures.

—Qu'est-ce qu'il a dit?

—Il a dit que monsieur était pris par des affaires et, par ailleurs, un peu souffrant.

Et Rozet ronchonna:

—Avec cette maladie-là, il est bien capable de s'octroyer un congé de plusieurs jours. Du reste, je m'y attendais, un jour ou l'autre ce beau zèle devait finir .... avec des pistolets comme celui-là....

Mais Sidonie réfléchit:

—Ne te fais donc pas de mauvais sang pour les autres; la fabrique a les reins solides; ce n'est pas M. Dormeuil qui en viendra à bout. Tu as maintenant toute liberté, tu es mieux payé. Dans ces conditions, pour nous n'est-ce pas, à notre point de vue égoïste, c'est M. Dormeuil qui est le meilleur patron.

—On n'a pas le droit de raisonner comme cela.

—Vraiment! Pourquoi donc? Que sommes-nous pour les patrons!

" Des machines à travail, que le travail démolit et qu'on met ensuite au rancart!....

—Allons, petite, ne fais pas ta Louise Michel, une Louise Michel qui serait jolie, il est vrai, et qui traînerait à sa suite une foule amoureuse.

" Allons, chérie, embrasse-moi. Je m'ensauve, car j'ai son travail à faire en plus du mien.

A continuer